

# Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba

## Automne 2025



### À l'intérieur :

Annonces du Ministère



Mises à jour concernant l'apprentissage et la garde de la petite enfance



Mise à jour sur l'enseignement de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année



Activités à venir et rappels



## Message de la sous-ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba

À l'approche de l'automne, je tiens à remercier sincèrement tous ceux qui soutiennent l'apprentissage et le développement de nos enfants et de nos élèves au Manitoba. Que vous travailliez dans des milieux de garde d'enfants, des salles de classe, des divisions scolaires, des programmes communautaires ou dans des rôles de soutien, votre dévouement continue de contribuer à un avenir plus fort et plus inclusif pour notre province.

Le Manitoba a récemment vécu la pire saison de feux de forêt enregistrée. L'ampleur des évacuations et des déplacements a nécessité une réponse considérable de beaucoup de gens de notre Ministère, du gouvernement provincial et de plusieurs partenaires du secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance, ainsi que de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. J'aimerais reconnaître ceux qui sont venus en aide pour soutenir les efforts d'évacuation, adapter les programmes et fournir des services essentiels aux enfants, aux jeunes et aux familles pendant cette période de grande incertitude. Votre engagement et votre compassion ont compté pour beaucoup.

L'arrivée de septembre apporte un sentiment de renouveau. Le commencement de l'année scolaire génère de nouvelles possibilités d'apprentissage, de croissance et de collaboration. Notre gouvernement continue de veiller à ce que chaque enfant réussisse, indépendamment de l'endroit où il vit, de son éducation ou de ses besoins en matière d'apprentissage. Nous faisons progresser une vision ancrée dans l'équité, l'inclusion et l'excellence, où les enfants sont soutenus dès leur plus jeune âge jusqu'à l'obtention de leur diplôme, et au-delà.

Septembre est aussi un moment de réflexion où nous commémorons les expériences et la résilience des survivants des pensionnats autochtones, leur famille et leur collectivité. La Journée nationale de la vérité et de la réconciliation du 30 septembre nous rappelle notre responsabilité commune à l'égard de l'avancement de la réconciliation de manière concrète. Dans le cadre de différentes initiatives, notamment le projet de loi 20, la Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants et la Loi sur l'administration scolaire, nous nous efforçons de créer des milieux scolaires et d'apprentissage de la petite enfance inclusifs et appropriés sur le plan culturel, qui célèbrent et soutiennent les enfants des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et leur famille. Ce travail va de pair avec l'élaboration d'une stratégie exhaustive relative aux langues autochtones, qui orientera les efforts visant à revitaliser, à conserver et à promouvoir les sept langues autochtones du Manitoba, afin que ces langues s'épanouissent dans les lieux mêmes où elles étaient autrefois interdites.

La présente édition du bulletin traite des nouvelles ressources en ligne du Programme de soutien à l'inclusion pour le secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance, de la mise en œuvre du programme d'études d'anglais pour les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année et du projet de renouvellement de Littératie avec les TIC. Elle contient aussi un rappel concernant les pratiques courantes pour la saison des maladies respiratoires qui approche.

À vous tous qui travaillez dans les secteurs de l'éducation et de l'apprentissage de la petite enfance du Manitoba, je vous souhaite un automne sûr, inspirant et productif, que vous commencez une nouvelle année scolaire, reprenez vos fonctions habituelles ou profitez des changements de couleurs dans notre magnifique province.

Mona Pandey  
Sous-ministre  
Ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance





## Annonces du Ministère

### Rôle du Ministère dans la saison historique des incendies échappés au Manitoba en 2025

L'été dernier, le Manitoba a fait face à sa plus importante saison d'incendies échappés depuis plus de trois décennies, une superficie de plus de 1,5 million d'hectares ayant brûlé dans la province. Le gouvernement du Manitoba a déclaré des états d'urgence provinciaux en vertu de la Loi sur les mesures d'urgence le [28 mai](#) et de nouveau le [10 juillet](#), les incendies ayant forcé l'évacuation de 31 000 Manitobains. Bon nombre de collectivités, y compris de plusieurs Premières Nations et de parcs provinciaux, sont demeurées évacuées pendant des mois.

Pendant cette crise, notre Ministère a joué un rôle essentiel dans la coordination provinciale de la lutte contre les incendies échappés. Un commandement unifié en cas d'incident a été mis sur pied le 17 juillet, rassemblant du personnel de toutes les divisions pour organiser les gens, les ressources et les communications. Des équipes ont été réaffectées pour venir en aide aux personnes évacuées, adapter les programmes et s'assurer que les enfants et les jeunes continuaient de recevoir l'aide essentielle.

Parmi les principaux efforts de notre Ministère, notons :

- établir et doter en personnel des lieux adaptés aux enfants dans les refuges collectifs;
- coordonner les programmes pour jeunes avec les écoles, les Premières Nations, les organismes métis et les partenaires communautaires;
- fournir des ressources en santé mentale et tenir des séances de compte rendu virtuelles pour le personnel réaffecté de la fonction publique;
- s'associer à d'autres ministères et organismes sectoriels pour assurer la prestation des services essentiels aux enfants et aux jeunes évacués;
- concevoir des plans d'urgence pour soutenir les élèves si les évacuations se poursuivaient jusqu'à l'automne.



**Les bombardiers d'eau du Manitoba ont été occupés à éteindre les feux de forêt cet été.**

On a utilisé de multiples refuges collectifs et plus de 2 500 chambres d'hôtel pour loger les personnes évacuées au plus fort de la crise. Le personnel a travaillé en étroite collaboration avec des partenaires de gestion des situations d'urgence pour assurer la sécurité, les programmes et le soutien des gens touchés. Cette saison des incendies échappés a mis à l'épreuve la résilience, la capacité d'adaptation et la compassion des membres de notre secteur. Nous sommes fiers du dévouement dont ont fait preuve tous les intervenants, et remercions l'ensemble des partenaires, des collectivités et des membres du personnel qui ont contribué à ces efforts sans précédent.

### Répercussions sur le programme de gestion des situations d'urgence

En raison de la saison d'incendies échappés sans précédent et de la nécessité pour les partenaires du secteur de soutenir l'intervention d'urgence, le lancement du programme de gestion des situations d'urgence du Ministère a été reporté. Les incendies échappés, qui ont donné lieu à deux états d'urgence provinciaux et à l'évacuation de milliers de personnes, ont nécessité la réaffectation des ressources et des efforts. Lorsque la situation se sera résorbée, la planification de la mise en œuvre du programme reprendra, et les nouveaux échéanciers seront communiqués dans les mois à venir.



### Prévention des infections dans les établissements de garde d'enfants et les écoles

Les mesures de prévention et de contrôle des infections sont importantes pour en empêcher la transmission dans les établissements de garde d'enfants et les écoles. Le document [Pratiques de base – Guide pour la création d'un environnement sain et la prévention des infections dans les établissements de garde d'enfants et les écoles](#) contient les mesures fondamentales de prévention et de contrôle des infections dans ces environnements.

Les trois principes clés énoncés dans le document sont l'hygiène des mains, l'étiquette respiratoire et le fait de demeurer à la maison en cas de maladie.

- Dans les écoles et les garderies, les germes sont le plus souvent transmis par les mains des enfants, du personnel, des élèves, des parents et d'autres personnes. L'hygiène des mains est la mesure la plus importante pour prévenir la propagation des microbes. Elle consiste à se laver les mains avec de l'eau savonneuse ou à l'aide d'un désinfectant pour les mains à base d'alcool. Les affiches suivantes montrent comment appliquer l'hygiène des mains :  
[Procédure de lavage des mains des adultes](#)  
[Procédure de lavage des mains des enfants](#)  
[Procédure pour se laver les mains avec un désinfectant pour les mains à base d'alcool](#)
- Restez à la maison lorsque vous êtes malade si vous présentez des symptômes d'infection respiratoire (toux, éternuements) ou d'infection gastro-intestinale (vomissements, diarrhée). Cette pratique permet d'éviter la transmission des germes.
- L'application de l'étiquette (hygiène) respiratoire aide à prévenir la propagation des germes respiratoires. C'est ce qu'explique l'affiche [Que faire lorsqu'il faut aaaatchoumer?](#)
- Une autre ressource pour la prévention de la propagation des germes respiratoires est l'affiche [Vous pouvez aider à prévenir la propagation des maladies respiratoires.](#)

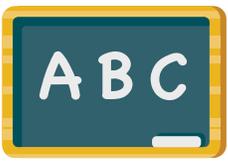
Rendez-vous à la page [Pratiques de base](#) sur le site Web du Ministère pour consulter les documents et les ressources, et pour accéder aux affiches. Cette page Web peut fournir de l'information pour réduire le risque de propagation de maladies transmissibles dans les établissements de garde d'enfants et les écoles.

### Sanction royale du projet de loi 20

Le 3 juin 2025, l'Assemblée législative du Manitoba a adopté le [projet de loi 20 – Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants et la Loi sur l'administration scolaire](#). Cette Loi exigera que le ministre établisse des cadres stratégiques portant sur l'éducation des Premières Nations, des Inuits et des Métis au sein des établissements d'apprentissage et de garde de la petite enfance tenus en vertu d'une licence, ainsi qu'au sein des écoles publiques.

Le cadre stratégique vise à instaurer pour les jeunes enfants des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et leur famille, des milieux d'apprentissage sécuritaires sur le plan culturel, inclusifs et bienveillants. Son but est que les enfants autochtones disposent d'occasions d'explorer et de célébrer leur identité et leur culture, tout en soutenant le perfectionnement professionnel et la compétence culturelle des éducateurs et des fournisseurs de services d'apprentissage et de garde de la petite enfance de ce secteur.

Le Ministère reconnaît l'importance de la contribution du secteur, et entend consulter les parties prenantes avant de finaliser et de mettre en œuvre son cadre stratégique.



### Les gouvernements du Canada et du Manitoba renouvellent leur plan d'action pour concrétiser leurs priorités en matière de garde d'enfants

En août, les gouvernements du Canada et du Manitoba ont signé un nouveau plan d'action dans le cadre de l'Accord Canada-Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, selon lequel le Manitoba investira près de 21,8 millions de dollars cette année pour continuer à bâtir et à renforcer les services de garde réglementés pour les enfants âgés de moins de sept ans.

Le Plan d'action du Manitoba de 2025-2026 dans le cadre de l'Accord entre le Canada et le Manitoba continue d'appuyer les initiatives qui peuvent être rapidement mises en œuvre et qui ont un impact positif considérable. Ces initiatives ont été conçues dans le cadre de consultations et de rétroactions du secteur avec deux principales priorités : formation et perfectionnement professionnel, et diversité et inclusion.

Beaucoup d'initiatives telles que le développement des infrastructures du programme postsecondaire et la reconnaissance de la main-d'œuvre, présentées dans le plan sont déjà en réalisation, avec l'élargissement du programme d'évaluation de l'admissibilité au titre d'éducateur des jeunes enfants de niveau II (EJE II), la création d'un cadre stratégique d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones et la reconfiguration des programmes d'études, entre autres.

L'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants initialement établi en 2017, demeure complémentaire aux priorités établies dans le cadre de l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada. Dans leur ensemble, ces accords appuient la création des places et des programmes d'apprentissage et de garde de la petite enfance de qualité afin que les familles puissent avoir accès aux services de garde d'enfants inclusifs et de qualité dont elles ont besoin.

Pour en savoir plus sur le Plan d'action de 2025-2026 de l'Accord Canada-Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, consultez : [Province du Manitoba | Éducation - Plan d'action](#).

### Lancement d'un nouveau programme de prix annuels : les Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation de la petite enfance

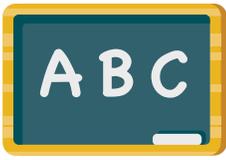
#### Date limite de mise en candidature (Prorogée) : 26 septembre 2025

Les éducateurs des jeunes enfants (ÉJE) jettent les bases pour l'apprentissage tout au long de la vie durant les années les plus importantes du développement de l'enfant. Y a-t-il une meilleure façon de rendre hommage à nos incroyables professionnels de la garde d'enfants que de prendre l'occasion chaque année de souligner les approches innovantes, le dévouement et les effets transformateurs que ces éducateurs exceptionnels apportent à nos collectivités manitobaines?

Lancé en juin pour la première fois, les [Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation de la petite enfance](#) annuels récompensent les ÉJE de partout dans la province, qui jouent un rôle essentiel dans la vie des enfants de moins de 12 ans. Les prix célèbrent également les professionnels de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance qui adhèrent à des normes d'excellence dans l'éducation des jeunes enfants, et soulignent les contributions des fournisseurs de services de garderie à domicile à l'épanouissement et au développement des enfants.

La date limite initiale a été [prorogée au vendredi 26 septembre 2025](#); il y a encore du temps pour la mise en candidature. Merci à toutes les personnes qui ont déjà préparé et envoyé une mise en candidature ou qui ont déjà été proposées! Une réception célébrant les lauréats aura lieu à l'Assemblée législative cet automne. Les lauréats recevront chacun un certificat de reconnaissance et un chèque de 500 dollars.

Pour en savoir plus, consultez le site [manitoba.ca/prixeje](http://manitoba.ca/prixeje).



### Nouvelles ressources en ligne du Programme de soutien à l'inclusion pour l'apprentissage et la garde de la petite enfance

Afin de mieux servir les établissements de garde d'enfants autorisés et les familles qui ont des enfants ayant besoin de soutien additionnel, le Ministère a reconfiguré la section du site Web de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance portant sur le Programme de soutien à l'inclusion.

Depuis 2009, tous les établissements de garde d'enfants autorisés au Manitoba sont tenus d'offrir des programmes inclusifs et d'avoir en place une politique d'inclusion et des plans relatifs à des programmes individuels pour les enfants ayant besoin de soutien additionnel.

Le Programme de soutien à l'inclusion d'Apprentissage et garde de la petite enfance aide les établissements de garde d'enfants admissibles à éliminer les obstacles, permettant ainsi aux enfants ayant besoin de soutien additionnel de participer de façon constructive aux programmes et aux activités avec leurs pairs. Il permet également aux parents de travailler, de poursuivre leurs études, de suivre des formations ou de chercher un emploi. Dans le cadre de ce programme, différents services et types de soutien sont fournis aux établissements de garde d'enfants autorisés, notamment les suivants :

- Services de développement de l'enfant : Il s'agit notamment d'interventions à court terme, de recommandations de programmes, de stratégies comportementales, de ressources et de formation sur les pratiques inclusives, et d'autoréglementation pour les professionnels de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance. Ces services sont axés sur l'inclusion, l'environnement, les programmes et les interactions entre le personnel et les enfants.
- Services de gestion de cas (service fondé sur les demandes pour les établissements autorisés et financés seulement) : Si un établissement de garde d'enfants a besoin de plus d'aide pour répondre aux besoins d'un enfant nécessitant du soutien additionnel, les Services de gestion de cas offrent la planification de l'admission, de l'évaluation et des services, ce qui peut comprendre des subventions propres au Programme de soutien à l'inclusion.

Le Programme de soutien à l'inclusion fournit également du financement pour que les organismes puissent offrir de la formation aux fournisseurs de services de garde d'enfants sur des sujets comme les caractéristiques liées à l'autisme, les stratégies pour comprendre et gérer les comportements conflictuels, l'enseignement des compétences sociales et de communication, et la consolidation de relations positives pour promouvoir des soins de qualité aux enfants.

Les nouvelles ressources en ligne du Programme de soutien à l'inclusion fournissent des renseignements utiles sur le programme, notamment de l'orientation sur les avantages de l'inclusion, les pratiques inclusives et les rôles en matière de garde d'enfants, les exigences et les politiques d'inscription, les critères d'admissibilité au programme et l'accès aux mesures de soutien et aux services.

Apprenez-en plus à [manitoba.ca/garderiesinclusives](http://manitoba.ca/garderiesinclusives).



### Langues autochtones – Division de l'excellence autochtone en éducation

En juin 2025, Cameron Adams s'est joint à l'équipe d'Excellence autochtone en éducation à titre de conseiller des langues autochtones. Cameron dirige l'élaboration d'une stratégie exhaustive relative aux langues autochtones pour le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance. Cette stratégie sera axée sur les domaines clés, notamment les programmes d'immersion, l'élaboration de ressources, le recrutement et la rétention d'enseignants de langues autochtones, les programmes postsecondaires, et les voies menant à l'obtention d'un brevet d'enseignant.

En outre, les conseillers Wade Houle et Tania Munroe dirigent la création d'un cadre relatif aux programmes d'études pour les langues autochtones au Manitoba. Une équipe chargée de l'élaboration a été mise sur pied et commencera son travail de collaboration à l'automne 2026.

Cette initiative reflète l'engagement pris dans le Discours du Trône : « Dans les lieux mêmes où les langues autochtones étaient autrefois interdites, nous rétablissons aujourd'hui leur enseignement en salle de classe avec l'aide d'Aînés et de locuteurs. » Une fois mise en place, la stratégie relative aux langues autochtones servira de cadre d'orientation aux fins de l'exécution de cet important mandat.

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance demeure l'un des principaux signataires des accords de la Stratégie du Manitoba pour les langues autochtones, qui vise à revitaliser, à conserver et à promouvoir les sept langues autochtones du Manitoba. La Division de l'excellence autochtone en éducation représente le Ministère dans ce partenariat.

Pour toute question portant sur les travaux relatifs aux langues autochtones, veuillez vous adresser à Cameron Adams à [Cameron.Adams@gov.mb.ca](mailto:Cameron.Adams@gov.mb.ca).

### Renouvellement de l'entente conclue entre le Manitoba et le Canada relativement à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle 2024-2025 à 2027-2028

En juillet 2025, Tracy Schmidt, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, et Renée Cable, ministre de l'Éducation postsecondaire et de la Formation, ont signé une entente renouvelée avec le gouvernement du Canada relativement à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle pour 2024-2025 à 2027-2028.

Cette entente permettra la mise en œuvre du plan d'action pluriannuel du Manitoba, dont le coût est estimé à 198 millions de dollars. Le Canada contribuera 72 millions de dollars et le Manitoba contribuera 126 millions de dollars.

L'entente Canada-Manitoba énonce un soutien important pour l'enseignement en français au Manitoba, que ce soit dans le cadre de programmes de français, d'immersion française ou de cours de français dans le programme d'anglais. Elle prévoit du financement particulier pour des programmes comme le [Programme d'enrichissement du français en éducation](#) et le [Programme de revitalisation du français langue seconde](#), ainsi que pour [différentes bourses d'études](#), afin de soutenir les élèves et les enseignants.

La nouvelle entente prévoit également du soutien pour la [Stratégie de recrutement et de rétention des enseignants de langue française du Manitoba](#), qui a été prolongée jusqu'en 2028.

Le Manitoba est fier de continuer de s'associer avec le Canada pour soutenir l'enseignement des langues officielles dans la province.



### Le Bureau de l'éducation française célèbre ses 50 ans

Le Bureau de l'éducation française a souligné un jalon majeur le 11 juin dernier avec la célébration de son 50<sup>e</sup> anniversaire, qui s'est déroulée au Centre culturel franco-manitobain. L'événement comptait environ 180 participants, notamment des partenaires en éducation, des fonctionnaires et des représentants du gouvernement, ainsi que d'anciens employés du Bureau.

Au cours de la soirée, six invités de marque ont fait part de leurs vœux sincères :

- Tracy Schmidt, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance;
- Glen Simard, ministre responsable des Affaires francophones;
- Raymond Théberge, commissaire aux langues officielles du Canada (pré-enregistrement);
- Raymonde Gagné, présidente du Sénat (pré-enregistrement);
- Léo Robert, ancien président de la Société de la francophonie manitobaine, et ancien directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine;
- Wab Kinew, premier ministre du Manitoba (pré-enregistrement).

Les messages portaient sur le parcours du Bureau et de son incidence transformatrice sur l'enseignement du français, tant à l'échelle locale que nationale. Un thème constant de la soirée était que la réussite du Bureau reposait – et continue de reposer – sur une étroite collaboration entre les acteurs de la collectivité, les partenaires et le gouvernement.

Ajoutant une touche joyeuse et artistique à la célébration, les élèves de deux écoles locales, l'École South Pointe School et l'École Précieux-Sang, ont offert des prestations musicales.

L'événement était commandité en partie par la Société de la francophonie manitobaine, les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba et le Centre culturel franco-manitobain.



De gauche à droite : Léo Robert; Julius Chester; Glen Simard; Robert Loiselle, député de Saint-Boniface; Tracy Schmidt; et Rylan Ramnarace.



Vue de la foule lors de la fête de 50 ans du BEF.



Élèves de l'École South Pointe School.



### Application du Système de collecte de données du Réseau informatique d'éducation : Principales mises à jour et améliorations

Lancée en 2025, l'application du Système de collecte de données du Réseau informatique d'éducation contient plusieurs améliorations visant à accroître l'exactitude des données et à simplifier le processus de soumission pour les divisions scolaires et les écoles.

- Ajout de codes des divisions des résidents : Les codes additionnels permettent de mieux refléter les détails relatifs à la résidence des élèves, soutenant l'amélioration de la communication des données.
- Nouveau champ de texte : Un nouveau champ a été ajouté pour permettre de saisir les renseignements résultant de la modification de la définition d'élève résident (pour en savoir plus sur le rapport des inscriptions, reportez-vous au document relatif à la communication des données sur les inscriptions et les subventions par catégorie des écoles publiques, à [Statistiques et finances | Éducation et Apprentissage de la petite enfance](#)).
- Modification de la date de communication du nombre d'inscriptions : Le système a été modifié en raison des modifications apportées à la Loi sur les écoles publiques qui ont reporté la communication du nombre d'inscriptions du 30 septembre au premier mercredi d'octobre. Il convient de noter que la date d'échéance du rapport demeure le 15 octobre.

Petit rappel sur les processus relatifs au soutien technique : toutes les demandes de soutien concernant le système de collecte de données du RIE doivent dorénavant être envoyées à [AppSupportEISCOLL@gov.mb.ca](mailto:AppSupportEISCOLL@gov.mb.ca) pour obtenir une aide rapide.

### Enseignement relatif au climat

Le Ministère a commencé à travailler sur le renforcement de l'enseignement relatif au climat dans le Cadre de l'apprentissage. Cette initiative visera à accroître la littératie climatique et les actions contre les changements climatiques dans les écoles manitobaines en adoptant des résultats d'apprentissage améliorés et de nouvelles ressources de mise en oeuvre.

### Mise en œuvre du programme d'études d'anglais de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année

Des séances d'information pour le projet de mise en oeuvre volontaire de 2025-2026 de l'ébauche du programme d'études renouvelé d'anglais pour les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> seront tenues au début de cet automne. Le programme d'études renouvelé assurera une plus grande uniformité dans l'enseignement de l'alphabétisation à l'échelle provinciale, étant doté de résultats d'apprentissage clairs à chaque niveau d'études et de nouvelles progressions de l'apprentissage en lecture, écriture et expression orale de la maternelle à la cinquième année. Le Ministère offre aux écoles participantes du soutien pour la mise en oeuvre et tiendra des groupes de discussion afin de fournir un aperçu et d'obtenir des commentaires servant à affiner davantage le programme d'études. L'ébauche du programme d'études renouvelé peut être consultée sur le site Web du Cadre de l'apprentissage du Manitoba à : [Cadre de l'apprentissage | Éducation et Apprentissage de la petite enfance](#).



---

---

### Nouveau : Principes directeurs pour l'évaluation et la communication de l'apprentissage des élèves

Le Ministère a élaboré des principes pour l'évaluation et la communication de l'apprentissage des élèves à l'intention des éducateurs de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année afin de soutenir les évaluations générales et en classe, et les pratiques de communication qui renforcent l'apprentissage des élèves. Les principes directeurs comprennent la clarification du texte pertinent afin d'en accroître la clarté et d'assurer une compréhension commune des évaluations. Ces principes directeurs seront publiés à l'automne 2025 et pourront être consultés sur le site Web du Cadre de l'apprentissage du Manitoba à [Cadre de l'apprentissage | Éducation et Apprentissage de la petite enfance](#).

---

---

### Projet de renouvellement de Littératie avec les TIC

Le programme Littératie avec les TIC est le modèle actuellement utilisé au Manitoba pour soutenir les élèves dans l'acquisition de compétences en technologies de l'information et en littératie multimédia dans tous les programmes d'études. Compte tenu du développement rapide des nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, le Ministère renforce l'accent sur les compétences de littératie numérique et leur inclusion dans le Cadre de l'apprentissage afin de privilégier l'acquisition d'aptitudes à la réflexion critique et de compétences dont l'apprenant a besoin pour une utilisation sécuritaire, responsable et éthique des outils numériques. On prévoit que le programme Littératie avec les TIC renouvelé sera mis en œuvre au cours de l'année scolaire 2025-2026.

---

---

### Sommet sur l'IA dans l'éducation

Pour soutenir les divisions scolaires et les écoles devant l'émergence de l'IA et l'utilisation de la technologie IA pour renforcer l'apprentissage des élèves, la ministre prévoit de tenir un sommet sur l'IA dans l'éducation au cours de l'année scolaire 2025-2026. Un avis « Marquez votre calendrier » et les détails d'inscription seront bientôt envoyés.

---

---

### Cadre de leadership scolaire du Manitoba 2025-2026 – Mise à jour sur la mise en œuvre

Le Ministère continue d'appuyer la mise en œuvre du Cadre de leadership scolaire du Manitoba. Le Cadre aide les leaders scolaires actuels et futurs à favoriser les milieux inclusifs axés sur les élèves. Des aperçus seront présentés en 2025-2026.

Le Ministère élabore conjointement avec un groupe de travail de leaders scolaires de nouvelles lignes directrices relatives à l'amélioration scolaire continue, conformément au renouvellement des lignes directrices relatives à la planification et à la communication de rapports des divisions scolaires énoncées dans le Cadre pour l'amélioration continue de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.

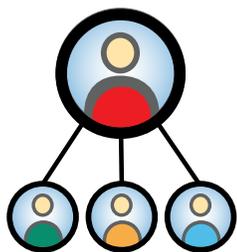
Consultez le [Cadre de leadership scolaire du Manitoba](#) pour connaître les dernières possibilités de perfectionnement professionnel, et consulter les Récits de pratique, qui ont pour but de souligner des leaders scolaires en action au Manitoba.

---

---

### Renouvellement du document Répondre aux besoins des élèves ayant des troubles d'apprentissage

Initialement publié en 2015, le document renouvelé, qui devrait être publié en 2025-2026, fournira aux écoles et aux divisions scolaires de l'orientation actualisée sur les meilleures façons de soutenir les élèves ayant des troubles d'apprentissage dans les classes de maternelle à la 12<sup>e</sup> année.



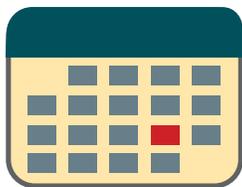
## Leadership – Mises à jour

### La Division du rendement et de la responsabilisation accueille une nouvelle responsable stratégique au Bureau du sous-ministre adjoint

**Claire Gumieny** s'est jointe à la Division du rendement et de la responsabilisation à titre de responsable stratégique au Bureau du sous-ministre adjoint le 6 mai 2025. Avant son rôle le plus récent à titre de gestionnaire bilingue des relations intergouvernementales et des politiques stratégiques au ministère des Familles, Claire a occupé différents rôles au sein du ministère, notamment au Bureau de l'éducation française et au Bureau des affaires législatives. Grâce à sa vaste expérience dans la fonction publique (presque 25 ans!), elle apporte avec elle une grande connaissance des processus gouvernementaux, des questions relatives à l'éducation et à l'apprentissage de la petite enfance, et des intervenants.

### La Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance accueille une nouvelle gestionnaire de projet principale dans la Direction de l'accroissement des immobilisations et des espaces

**Halle Rempel** s'est jointe à la Section de l'expansion des places à titre de gestionnaire de projet principale au sein de la Direction de l'accroissement des immobilisations et des espaces le 2 juin 2025. Halle a travaillé auparavant à l'Université du Manitoba ainsi qu'au ministère de la Justice du Manitoba. La Division profitera de son expérience en matière de soins de santé communautaire, de santé des femmes et de droits liés à la procréation, de développement stratégique et de droit de la famille.



## Activités à venir et rappels

Les bureaux du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba seront fermés aux dates suivantes :

- Journée nationale de la vérité et de la réconciliation – Le mardi 30 septembre
- Action de grâces – Le lundi 13 octobre
- Jour du Souvenir – Le mardi 11 novembre

Les établissements d'apprentissage et de garde de la petite enfance *peuvent* aussi choisir de fermer aux dates indiquées dans [l'Annexe des jours de fermeture en 2025](#). Pour vérifier les dates de fermeture d'un établissement de garde d'enfants particulier, communiquez directement avec celui-ci.

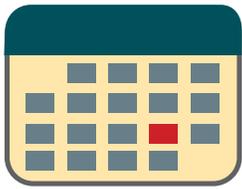
## Proclamations récentes et à venir

### Journées de la paix au Manitoba – Du 12 au 28 septembre 2025

L'initiative des Journées de la paix est menée durant toute l'année et culmine avec la Journée internationale de la démocratie, le 15 septembre, et la Journée internationale de la paix, le 21 septembre. Basées sur l'éducation et les liens communautaires, les Journées de la paix rassemblent les gens pour habiliter les élèves et les collectivités à façonner une société démocratique plus bienveillante, plus équitable et plus diversifiée.

### Semaine de reconnaissance du personnel de soutien des écoles – Du 29 septembre au 4 octobre 2025

La Semaine de reconnaissance du personnel de soutien des écoles célèbre le dévouement et les contributions exceptionnelles du personnel de soutien dans les écoles du Manitoba. Des professionnels de l'administration aux concierges, en passant par les aides-enseignants et les équipes de technologies de l'information, le personnel de soutien est l'épine dorsale du système d'éducation du Manitoba, veillant à ce que les écoles fonctionnent sans accroc et à ce que les élèves se sentent soutenus tous les jours.



## Activités à venir et rappels *(suite)*

### Mois de la sensibilisation à la dyslexie – Octobre 2025

Le Mois de la sensibilisation à la dyslexie met de l'avant l'engagement du Ministère visant à renforcer l'alphabétisation chez les élèves en sensibilisant les éducateurs et en leur donnant les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des élèves qui ont de la difficulté, notamment ceux atteints de dyslexie.

### Journée des bibliothèques scolaires du Manitoba – 27 octobre 2025

La Journée des bibliothèques scolaires du Manitoba reconnaît le rôle important que jouent les bibliothèques scolaires en tant que lieux sécuritaires, inclusifs et accessibles où les élèves peuvent explorer et apprendre. La vaste gamme de ressources offertes aux élèves reflète la diversité des communautés scolaires, soutient la mise en œuvre des programmes d'études et cultive une passion pour l'apprentissage qui durera toute une vie.

### Semaine éducation médias – Du 27 au 31 octobre 2025

La Semaine éducation médias a lieu chaque octobre pour faire connaître l'importance de la littératie en médias numériques partout au Canada. La semaine souligne l'importance de doter les élèves, les éducateurs et les familles des compétences requises pour pouvoir naviguer dans le paysage numérique complexe d'aujourd'hui avec confiance et prudence.

### Mois de la littératie financière – Novembre 2025

Novembre est le mois de la littératie financière, soulignant l'importance d'enseigner aux élèves comment faire un budget, épargner, investir et gérer leur crédit. Les écoles et les collectivités sont encouragées à faire participer les apprenants à une éducation financière dans la vie réelle, les préparant ainsi à prendre des décisions éclairées et informées.

### Semaine de la sensibilisation et de la prévention en matière d'intimidation – Du 9 au 15 novembre 2025

La Semaine de la sensibilisation et de la prévention en matière d'intimidation reconnaît le rôle que jouent ensemble les écoles, les familles et les collectivités pour prévenir l'intimidation, en favorisant des milieux sûrs et bienveillants pour les enfants, les jeunes et les adultes. En déployant des efforts collectifs, nous continuons de renforcer notre capacité à créer des communautés scolaires où tous les élèves se sentent en sécurité respectés, valorisés et inclus.

Le *Bulletin d'information du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba* vise à fournir à nos partenaires du secteur de l'éducation et de l'apprentissage de la petite enfance un accès à des renseignements sur les initiatives du Ministère et les mises à jour sur les dirigeants, ainsi qu'à mettre en évidence quelques plans à venir et dates importantes. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site à [www.edu.gov.mb.ca/indexfr.html](http://www.edu.gov.mb.ca/indexfr.html).

Le bulletin est publié en automne, en hiver, au printemps et à l'été. Pour nous faire part de vos commentaires sur le bulletin d'information ou sur les sujets abordés, veuillez contacter [SRUnit@gov.mb.ca](mailto:SRUnit@gov.mb.ca).

Merci.

